

CAUBON SAINT SAUVEUR

SITUATION

Caubon-Saint-Sauveur (arrondissement de Marmande, canton de Seyches) est situé au nord-ouest du département, aux confins de l'Agenais et du Bazadais. La commune est entourée par

- Lé vignac-de-Guyenne au nord-est;
- Saint- Avit à l'est ;
- Mauvezin au sud ;
- Castelnau-sur-Gupie à l'ouest ;
- Saint-Géraud au nord-ouest.

Le territoire de la commune n'offre pas un paysage uniforme. Coteaux et vallons sont recouverts de terres cultivées, de prés et de bois. Le principal cours d'eau est le Ruisseau de Caubon qui prend sa source près du lieu-dit Grandes Vignes (sud de la commune de Lé vignac) et se jette dans la Gupie au bas de Castelnau. Ce ruisseau d'une faible importance qui longe la départementale 708, serpente dans un vallon tout à fait caractéristique.

Le bourg est situé à flanc de coteau ; on y accède par une côte raide sur une distance de deux cents mètres environ, qui traverse le village et continue jusqu'au sommet du coteau. Il n'y a pas de commerce. L'habitat est en règle générale assez dispersé.

Tableau récapitulatif et comparatif (recensement de 1999)

Commune	Altitude	Superficie	Population
Caubon	100 m	1 134 ha	247
Lé vignac	108 m	2 502 ha	666
Saint Avit	103 m	895 ha	153
Mauvezin	123 m	1 560 ha	429
Castelnau	100 m	1 490 ha	706
Saint-Géraud		560 ha	67

TOPONYMIE

Que signifie le nom de Caubon et de quelle époque date-t-il ?

L'explication nous est donnée par Lucien MASSIP, érudit chercheur Agenais dans son ouvrage : essai sur l'origine et la signification des noms de lieux de l'Agenais daté de 1926 page 115.

Caubon a pour radical le cognomen latin Calvus " le Chauve" dont dérive le gentilice romain Calvius que l'on rencontre souvent dans les documents du Haut-Empire et qui nous a laissé plusieurs noms de lieux en Agenais. Combiné avec o, onis, comme ses congénères, il a fourni Calvo, onis, qui n'a pas tardé à devenir Caubo, onis, (al - au, v-b) d'après les règles de la phonétique dialectale du pays, et Caubon en français : "le domaine de Calvus »

Ainsi, Caubon aurait une origine pouvant remonter à l'époque de l'occupation romaine.

Quant à Saint Sauveur, ce toponyme ne pose aucune difficulté car il évoque tout simplement Jésus-Christ, le "sauveur".

HISTOIRE

Avant la Révolution de 1789, Caubon et Saint Sauveur étaient deux paroisses bien distinctes. Celle de Caubon, comme Sainte-Croix et Civert (toutes deux dans la juridiction et aujourd'hui commune de Lé vignac), Saint Géraud, Taillecat, Castelnau et Mauvezin, dépendaient du diocèse et sénéchaussée de Bazas, supprimée en 1790. Par contre, celle de Saint Sauveur, comme Lé vignac et Saint A vit, dépendaient du diocèse et sénéchaussée d' Agen. La limite entre les deux diocèses passait sur le territoire même de l'actuelle commune.

En 1790, les anciennes divisions administratives sont supprimées et remplacées par 83 départements, divisés en districts, cantons et communes. Les paroisses de Caubon et de Saint Sauveur sont alors érigées en communes. Toutes deux relevaient du district de Marmande et du canton de Sainte Bazeille. Cette même année, Lé vignac est érigée en chef lieu de canton, comprenant les communes de Saint Géraud, Monteton, Caubon et Saint Sauveur, la municipalité de cette dernière ayant demandé son rattachement. Le canton de Lé vignac est supprimé en 1797 et l'année suivante, Saint Sauveur est rattaché au canton de Seyches et Caubon à celui de Sainte Bazeille. C'est en 1824 que Saint Sauveur est rattaché à Caubon et la réunion de ces deux communes forme depuis celle de Caubon Saint Sauveur. Quelles en sont les raisons ? vraisemblablement la superficie de Saint Sauveur (environ 554 hectares 57 ares) et des problèmes de gestion et d'administration communale.

Il ne faut pas non plus négliger l'ancienne formation territoriale sur le plan religieux. Nous avons dit que les paroisses de Caubon et de Saint Sauveur dépendaient de deux diocèses différents avant la Révolution, la première dans l'archiprêtré de Monsé gur, la seconde dans celui de Vésalme, puis de Marmande. Sous la Révolution ces deux paroisses avaient encore un prêtre attitré et c'est en 1800 que Saint Sauveur devint une annexe de Caubon avec celle de Sainte Croix. Jusqu'en 1919, il y eut un prêtre à Caubon qui desservait Saint Sauveur et Sainte Croix, ainsi que Saint Géraud et Civert (commune de Lé vignac) à partir de 1911. Depuis bien des années, ces paroisses n'ont plus de services religieux réguliers et ce sont des prêtres extérieurs qui les assurent.

EGLISE DE CAUBON

C'est le monument le plus ancien de la commune; elle aurait été construite au douzième siècle et appartient au style roman. Sa simplicité de construction et de décor est caractéristique des nombreux autres édifices religieux de la région. Le clocher mur percé de deux arcades, l'abside en demi-cercle (comme l'église de Sainte Croix) le plafond lambrissé et l'orientation dans un axe est-ouest, de telle sorte que l'autel est en direction de l'Orient, sont également typiques .Le bas-côté est déjà moins courant pour ces modestes édifices (l'église de Saint Pierre sur Dropt en possède un, mais l'église est plus tardive :15 siècle) celle d'Allemans du Dropt aussi et il existait deux bas-côtés à l'église de Saint Géraud avant les restaurations de 1955.

Nous empruntons la description détaillée suivante à Georges Tholin, l'érudit archiviste de Lot-et-Garonne de la fin du siècle dernier : A deux nefs, longueur du vaisseau dans l'oeuvre : 20 mètres 20, largeur 11 mètres.

A l'ouest portail gothique du 12 siècle orné de tores. Nefs plafonnées sans caractère. Celle de droite plus ancienne et terminée par une abside. On remarque des fragments d'un cordon de billettes sur le mur de clôture à l'ouest. Les piliers qui séparent les nefs sont circulaires. Les archivoltas des arcades sont en cintre légèrement brisé. Baies de fenêtres modernes, à part un oculus à 4 feuilles.

Bénitiers en pierre à vasque pédonculée. La cuve représente un 4 feuilles.

Deux pierres de la façade offrent des fragments d'inscription, l'une en creux, l'autre en relief. Sur l'une, on lit Mille, les autres lettres sont trop frustes pour être déchiffrées.

Bel autel en bois doré, à 3 étages. Colonnes torses à chapiteaux composites. Imitation d'appareil en bossages. Fonds réticulé, contenant des croix latines.

Bandelettes enlacées encadrant des roses. Cène sculptée en bas-relief sur le parement extérieur. Niches ornées de statuettes. Médaillon et culs de lampe, 6 chandeliers en bois dans le style de l'autel, orné de mascarons.

Dans la même église, statue de Sainte Catherine, peinte, en bois de grandeur naturelle. Les vêtements dorés sont ornés des mêmes dessins de fonds que l'autel.

Cet autel et la statue de Sainte Catherine ont été classés le 7 mai 1968. Le retable a été inscrit le 30 janvier 1974. Pendant de nombreuses années, l'autel est resté détaché du retable et l'ensemble a été réuni comme à l'origine et restauré.

L'église de Caubon est placée sous le vocable de Sainte Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre, décapitée en 307.

Sur la cloche les inscriptions suivantes ont été relevées :

“ mon nom est Jeanne. Pierre Boudin étant maire et Thomas Riquir curé de Sainte Catherine de Caubon. J'ai été baptisée sous l'épiscopat de Mgr Fonteneau et le pontificat de Léon XIII. Louis Emerie Boudin fut mon parrain et ma marraine Jeanne Duranthon.

Barbe fécit Marmande 1881”

ÉGLISE DE SAINT SAUVEUR

L'église de Saint Sauveur, construite au 14 siècle, est plus simple et plus modeste que celle de Caubon. On la qualifie souvent de chapelle. Outre une description de la même provenance que la précédente, nous possédons quelques documents sur cette église que nous n'avons pas pour Caubon, car les archives de l'ancien diocèse de Bazas ont été détruites sous la Révolution.

En 1603, l'évêque d'Agen Nicolas de Villars note dans son procès verbal de visite que l'église est un peu découverte à l'entrée, qu'il y a trois autels dont deux ne sont pas bâtis. La voûte de la chapelle est en ruine et le vent touche l'autel. Le recteur ne réside pas dans la paroisse et c'est un vicaire qui le remplace, mais ce dernier n'exerce pas le culte car il est trop ignorant. En 1680 l'évêque Jules Mascaron note que l'église n'est pas lambrissée et que la chapelle Sainte Radegonde est ruinée (source Archives Départementales de Lot-et-Garonne Gc 2 et Gc 13). En fait, l'église de Saint-Sauveur n'est pas en meilleur état que toutes les autres de la région visitées par les évêques d'Agen au 17 ème siècle.

Voici sa description par Georges THOLIN :

“ A une nef. Longueur dans l'oeuvre : 16 mètres 80, largeur 16 mètres 50, hauteur 4 mètres 50.

Clocher à 3 arcades à l'ouest (c'est une erreur, car il n'y a qu'une seule arcade avec une cloche.) Sur la même façade, portail du 14 ème siècle, à cintre brisé, pieds-droits à archivoltte ornés de tores.

Nef sans caractère plafonnée. Chevet plat.

Retable en bois du 17 ème siècle.

Ce très beau retable en bois ciré assez abimé, a été en fait daté du 18 ème siècle et a été classé le 7 mai 1968. Une restauration est à faire afin de le conserver. Pendant de nombreuses années, Saint Sauveur n'a pas eu de services religieux, ou ceux-ci étaient tout à fait exceptionnels.

L'église de Saint Sauveur est placée sous le double vocable de la Transfiguration de Jésus-Christ et de Saint Sixte, pape et martyr décapité en 258 et fêté le 6 août.